COMMUNE DE VILLIERSFAUX

41 100

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 9

#### DATE DE CONVOCATION

16 janvier 2024

# VOTE DES SUBVENTIONS 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU 23 JANVIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents: Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick,

Mrs Breton Patrice, Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer

Franck, Wojnar Loïc

Excusée/Pouvoir : Mme François Elodie

<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Philippe Desvaux

Madame le Maire présente les différentes demandes de subventions pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

N°4-2024

Ass. Secrétaire mairie	15.00	Ass. Alzheimer 41	20.00
ADMR VENDOME (ménage)	70.00	Conciliateur de justice	30.00
ADMR MONTOIRE (repas à domicile)	70.00	Fondation du Patrimoine	55.00
Amicale Laïque Villerable	300.00	Aéromodèle Club de la Brisse	250.00
Chambre des Métiers Joué les Tours	80.00		

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au Registre sont les signatures

Pour expédition conforme Le Maire, Sylvie NORGU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20240123-4-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2024 Notification : 30/01/2024

